L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.

DIMANCHE, 27 OCTOBRE 1889.

Théâtre de l'Opéra.

La date de l'ouverture de la saison théâtrale est si prochaine et les travaux à achever sont si nombreux encore que dès aujourd'hui, et jusqu'à nouvel ordre, on se voit dans l'obligation de ne plus recevoir de visiteurs à l'Opéra.

Cette mesure s'impose, car il n'est pas une heure à perdre; c'est jour et nuit qu'il faudra poursuivre la besogne afin de livrer la salle et la scène en temps utile.

La troupe sera à la Nouvelle-Orléans demain matin; nous l'avons dit à nos lecteurs.

Nous recevons de la direction une circulaire en anglais; nous regrettons fort que la copie française ne nous en soit point parvenue, car il est trop tard pour que nous en entreprenions la traduction.

Cette lettre est adressée aux abonnés et aux habitués de l'Opéra. M. Frédéric Mangé, en termes chaleureux, se félicite de la renaissance de l'Opéra Français à la Nouvelle-Orléans. Il parle en excellents termes de la libéralité qu'a montrée l'Association de l'Opéra dans la restauration de la salle; il se plaît à reconnaître que celle-ci a rempli largement la mission qu'elle s'était donnée.

Lui aussi a la douce satisfaction de penser qu'il n'a rien négligé afin d'accomplir la sienne.

Il avait promis, au moment du départ, de composer une troupe digne de la Nouvelle-Orléans, de ses traditions, et il a la conviction d'avoir tenu sa promesse. C'est plein de confiance qu'il produira ses artistes devant notre public; il croit sincèrement que depuis longtemps on n'aura pas eu saison aussi brillante que celle qui va s'ouvrir.

Il remercie cordialement le public de l'appui si manifestement prêté à la direction, et, pour notre part, nous avons la foi entière qu'il va prouver sa gratitude par le meilleur, le plus irréfutable des témoignages: une troupe de premier ordre.

Celle-ci arrivera demain matin à six heures et demie par le Queen & Crescent RR.

A la circulaire directoriale est joint le répertoire suivant, qui sera celui de la saison 1889-1890:

GRANDS OPÉRAS.—*Les Huguenots, la Juive, Guillaume Tell, le Prophète, Aïda, le Trouvère, la Favorite, l'Africaine, le Bal Masqué, Moïse, la Muette de Portici, la Reine de Chypre, les Vêpres Siciliennes, Faust, Roméo et Juliette, Mignon, Carmen,* etc.

Les deux grandes nouveautés à sensation du jour, *le Roi d'Ys,* opéra lyrique en 3 actes et 5 tableaux, d'Edouard Lalo, et *le Cid,* grand opéra en 4 actes et 8 tableaux, musique de J. Massenet.

Pour les spectacles de soirées de dimanche:

OPÉRAS COMIQUES, accompagnés d'un ballet de 1, 2 et 3 tableaux—*Le Songe d'une Nuit d'Été, Haydée, Martha, Fra Diavolo, la Dame Blanche, les Mousquetaires de la Reine, Si j'étais Roi, le Barbier de Séville, le Pré aux Clercs, le Voyage en Chine, Galathée, l'Ombre,* etc., etc.

Coupons d'abonnement.

Places à l'encan.

On nous prie d'appeler l'attention sur l'avis aux abonnés que la Direction de l'Opéra publie dans nos colonnes de ce jour. Ceux-ci sont priés de s'adresser à M. Landry, contrôleur, pour la livraison de leurs coupons.

La direction annonce aussi que, vu le nombre des demandes de place, elle s'est décidée à mettre à l'encan les sièges dont il n'a pas été encore disposé.

L'encan aura lieu jeudi prochain 31 octobre, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles Nos 72 et 74.

Leçons de français et de piano

On trouvera dans nos colonnes de ce jour l'annonce de Mlle V. L. qui offre ses services comme professeur de français et de piano, au prix, plus que modique, de trois piastres par mois, ce qui prouve où en est venue la concurrence. Mais quelle que soit cette concurrence, nous vous recommandons et d'une façon toute spéciale Mlle V. L.

Nous avons vu l'éducatrice à l'œuvre; et nous vous affirmons qu'il serait difficile de mieux se mettre à la portée des enfants; de leur faire démonstrations plus lucides, de mieux aplanir le terrain à leurs premiers pas.

Nous savons des résultats remarquables—français et musique—obtenus par Mlle V. L., cela en fort peu de temps et même avec des enfants ne dépassant guère la hauteur d'un clavier de piano.

La Toussaint.

Nous vous avons maintes fois parlé de M. V. Anseman, dont le vaste jardin occupe l'angle des rues St-Pierre et Marais; souvent nous vous avons dit qu'il s'occupe de ses fleurs, non seulement avec amour, mais aussi en homme qui unit la finesse du goût à la compétence de l'horticulteur. Nous avons écrit aussi que M. V. Anseman a des compositions florales tout à fait à lui, sortant des chemins battus et qui souvent forment de vrais tableaux, avec le parfum en plus.

Eh bien, non seulement nous vous affirmons tout cela à nouveau, mais encore est-il juste d'ajouter que l'habile fleuriste parait vouloir, cette année, se surpasser lui-même. Il a, pour la circonstance, des modèles qui nous semblent être des dessins nouveaux, des inventions d'une extrême élégance. C'est l'originalité dans la distinction.

Pour la parure des tombes, à la Toussaint, les formes de bouquets, d'ornements floraux sont d'une grande multiplicité, on le sait; mais il nous parait que M. Anseman a augmenté encore le nombre de ces caprices.

Si vous lui rendez visite, soit à son jardin même, soit à ses dépôts, dont vous trouverez l'énumération dans son annonce, vous verrez qu'il a bien l'art de cette variété. Quelle que soit l'importance de la commande, il possède le don de ne se jamais répéter.

Ce premier résultat lui sera d'autant plus aisé cette fois que son jardin a tenu toutes les promesses; les matériaux lui viennent en quantité afin de répondre aux désirs de sa clientèle toujours croissant.

Non seulement il vous fournira, à prix fort raisonnables, tout ce qu'il y a de mieux comme bouquets, guirlandes, couronnes, tableaux floraux, etc., etc., mais aussi il vous en enseignera la meilleure disposition, la façon de faire plus belle encore la toilette de vos tombes aimées.

Frappez à cette porte, et vous y reviendrez.

Bonne œuvre.

Le concert organisé au bénéfice de la famille de M. Théodore Curant aura lieu après-demain au Grunewald Opera House. Lorsque la mort nous enlevait prématurément l'éminent et sympathique artiste, nous avons été des premiers à rendre hommage à son talent, à son caractère; des premiers à recommander chaleureusement au public la famille dont le chef avait fréquemment fait acte de désintéressement, en mettant son talent au service de bonnes œuvres.

Notre population se souviendra. Elle pensera que cette soirée d'après-demain est une bonne œuvre aussi; on [illegible] voudra s'y associer.

Nous ne savons rien du programme, mais nous avons la persuasion que rien n'a été négligé pour qu'il soit brillant et produise un résultat qui soit une aide sérieuse à Mme Théodore Curant et à ses enfants.

On commencera à 8 heures. Prix d'entrée $1.

Excursion.

Le "New Orleans Camera Club", cercle essentiellement et exclusivement artistique, a organisé, pour aujourd'hui, une excursion dans le but d'ajouter à sa collection, déjà fort riche, une série de vues de la Louisiane. Cette fois c'est à Baton Rouge que ces messieurs s'arrêteront. L'endroit est excellemment choisi; il est là en effet des sites trop peu connus; des environs d'un pittoresque charmant et ayant un cachet qui leur est propre.

Nous remercions le Club de l'invitation qu'il a bien voulu nous transmettre par l'un de ses membres les plus estimés sous tous les rapports, M. Carrière.

ACADÉMIE DU MUSÉE.—Ce théâtre [illegible] relâche toute cette semaine. Dimanche prochain il rouvrira ses portes pour la rentrée d'un éminent [illegible], M. Louis [illegible].

Nécrologie.

Nous avons le vif et sincère regret d'annoncer la mort de Mme Adelphine M. Wiendahl, épouse de M. Charles Macready, un nom bien connu et honoré dans le monde d'affaires et dans la société de la Nouvelle-Orléans.

Mme Macready était louisianaise, née en la paroisse St-Jean Baptiste, d'une famille qu'entourent tous les respects.

Sa mort—qui sera un deuil pour tous ceux qui l'ont bien connue—n'était que trop prévue. Chaque jour la maison recevait de nombreux visiteurs, avides d'avoir des nouvelles de la sainte femme; espérant toujours qu'elle serait rendue à la santé. De toutes parts, de bien loin arrivaient sans cesse des dépêches d'amis éprouvés; des prêtres élevaient des mains pour la chrétienne modèle; dans presque tous les Asiles de la Nouvelle-Orléans les prières s'élevaient pour demander à Dieu de leur conserver celle qu'ils avaient appris à apprécier.

C'est que celle qui vient de descendre dans la tombe avait usé sa vie de nobles actions; toujours et partout elle avait fait de la religion pratique; toujours son passage laissait des traces de bienfait. Fille, épouse, amie, elle fut invariablement un exemple. Elle avait ici les plus brillantes relations; l'élite des salons s'empressait autour d'elle, mais elle aimait à aller aux humbles, à leur tendre la main, à apaiser leurs souffrances, leur misère par les conseils et les secours. Secours prodigués dans l'ombre, et qu'elle oubliait elle-même pour les renouveler encore, les multiplier sans trêve.

Beaucoup de ses pauvres ignoraient la providence qui les assistait ainsi; ils ne la connaîtront que parce que la main qui donnait si généreusement, si pieusement est maintenant glacée par l'impitoyable mort. L'absence du bienfait révèlera la bienfaitrice.

Les malheureux qui ont la mémoire du cœur, iront souvent à cette tombe.

L'Orchestre Gilmore.

Le Bataillon d'Artillerie Washington n'est pas seulement un corps militaire qui a son histoire, et une histoire glorieuse; c'est aussi une association d'hommes qui s'efforcent de jeter de l'éclat sur notre ville; qui ne reculent devant aucun sacrifice d'argent pour ajouter à nos plaisirs, pour donner des fêtes somptueuses et toujours du meilleur goût.

Nous apprenons qu'il vient d'engager le célèbre orchestre Gilmore et que celui-ci, en décembre, donnera une série de concerts dans le local même du Bataillon. Nous serons heureux de revenir, en temps et lieu, sur ce sujet.

ANNIVERSAIRE.—Ne pas oublier que le vingt-troisième anniversaire de l'Association de Bienfaisance des Bouchers de la Nouvelle-Orléans se célèbre aujourd'hui. Les membres en sont nombreux; nombreux aussi leurs invités. On peut donc s'attendre à un brillant défilé; nous n'en connaissons pas l'itinéraire.

La fête se terminera par le banquet d'usage. Il sera servi à cinq heures à l'Etoile Polaire, coin des rues Kerlerec et des Remparts.

VIN DE CALIFORNIE.—La maison F. Hollander & Cie, rue de la Douane 51 à 59, unique agent du célèbre vignoble californien "*Inglenook*," nous envoie des échantillons des excellents produits qu'elle reçoit; entr'autres du Sauterne et du Hock. La Californie n'en est plus à faire ses preuves comme région vinicole, mais on sait que ses vins blancs surtout ont acquis un renom considérable. Ceux que nous fait remettre la maison Hollander & Cie sont de premier ordre; tout gourmet qui les goûtera y reviendra, d'autant mieux que le prix en est très modéré. Quant au vignoble Inglenook, il compte parmi ceux que l'on cite le plus souvent.

MUSIQUE.—Nous recevons de la maison Louis Grunewald et Cie., les deux morceaux suivants: *Queen of the South,* schottisch, par M. Henry Wehrmann fils, et *Excuse me, I'll tell you no more!* paroles et musique de M. John D. Gilbert.

Nous recevons aussi de la maison Grunewald & Cie, la jolie berceuse de notre ami M. W. H. Rolling: *Dodo, bébé,* dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs et qui, ici comme à Paris, obtiendra un vif succès.

—M. Philip Werlein nous fait remettre *Queen of the South,* schottisch de M. Henry Wehrmann fils et *Le Père la Victoire,* marche arrangée pour piano, par M. Alberto Himan.

Théâtre St-Charles.

Le St-Charles annonce pour ce soir un spectacle qui ne peut manquer de lui attirer une assistance nombreuse. Le dimanche lui est toujours heureux d'ailleurs; mais celui-ci offre un intérêt tout spécial: le début de Mlle Agnès Herndon.

Mlle Herndon est une comédienne qui depuis longtemps s'est conquis une belle place sur la scène américaine; elle nous revient avec une vogue qui n'a pas faibli.

Pour cette rentrée elle a choisi l'une des meilleures pièces de son répertoire: *La Belle Marie.* L'ouvrage est plein d'intérêt et Mlle Herndon y a créé un rôle dont la composition lui fait grand honneur, parait-il. Nous vous dirons ce qu'elle y aura été.

Grand Opera House.

Une troupe de drame succède aujourd'hui à la troupe de ministrels Cleveland Haverly. Nous espérons que celle-là sera aussi heureuse que vient de l'être celle-ci, à laquelle la foule est demeurée fidèle jusqu'au dernier soir.

La compagnie dont l'engagement s'ouvre aujourd'hui, a pour étoiles Mlle Ramie Austin et M. Dore Davidson, deux artistes favorablement annoncés. Ils paraîtront dans un drame nouveau: *Guilty without crime.* Succès partout.

Musée-Théâtre.

Le Musée-Théâtre est l'un de ces établissements où les enfants passent à coup sûr de bons et excellents instants. Le spectacle en est changeant, et ils peuvent en suivre la plus grande partie, tout en se promenant, sans qu'il soit besoin d'une attention bien soutenue.

Donc nous leur recommandons le Curio Hall et les deux scènes de M. Robinson. A cette heure tous offrent de l'intérêt et aujourd'hui dimanche ils sont sûrs de rencontrer là nombreuse et joyeuse compagnie.

Ils peuvent, d'ailleurs, sans indiscrétion demander ce régal à leurs parents, pour 10 cents on s'en donne le luxe.

Représentations toute la journée et jusqu'à 10 heures du soir.

Dictionnaire de Charenton:

Limande.—Sous-sols.

Témoins.—Deux et deux font.... battre.

S. S. S.

Déclaration Importante.

Il y a six semaines [illegible]

[illegible] THOMAS [illegible], 21 W. 16th St., New York City.

NASHVILLE, TENN.—[illegible]

REV. W. F. [illegible], D. D.

NEW YORK, [illegible]

C. PORTER.

[illegible]

[illegible] Atlanta, Ga.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 27 octobre 1889.—Indications: Pour la Louisiane: Beau temps, température stationnaire; vents du nord.

Température du 26 octobre 1889. Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens, No 143 rue du Canal, Hôtel Cosmopolite et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	[illegible]	[illegible]
Midi	[illegible]	[illegible]
3 P. M.	[illegible]	[illegible]
6 P. M.	[illegible]	[illegible]

Ventes inscrites aux bureaux de l'enregistreur des aliénations:

Succession de J. S. Wilde à F. Peter, sept terrains bornés par l'avenue Peters, les rues Poutier, Octavia et Prytanée, $700.

Eureka Homestead Society à Wm J. Foley, deux terrains par les rues Valette, Olivier, Elisa et Alix, $2,500.

J. O. Valette au Eureka Homestead Society, les deux terrains qui précèdent, $2,300.

J. Weber à B. Schmid, Jr., un terrain borné par les rues Aline, Delachaise, Tchoupitoulas et Annunciation, $1,000.

J. J. Bunningham au American Homestead Company, un terrain borné par les rues Lopez, Washington, Rendon, Esplanade et la Grande Route St-Jean, $750.

C. Hepper à C. L. Wirth, un terrain borné par les rues Laurel, Live Oak, Huntsman et Nashville, $500.

Mme T. H. Greer à J. M. Bonner, cinq terrains bornés par les rues Washington, St-Charles, Carondelet et Quatrième, $7,200.

L. Frotich à M. J. Joyce, un terrain borné par les rues Canal, Broad, St-Louis et Dorgenois, $800.

Mme F. Oglesby à W. Thompson, un terrain borné par les rues Lowerline, Pine, Troisième et Barthe, $390.

Ventes immobilières.—Liste des ventes effectuées hier à la Bourse d'Encan:

Maison de résidence coin des rues Ste-Marie et Dorgenois, $950.

Maison de résidence 179 rue St-Pierre, $600.

Cottage double 112 et 114 rue des Champs-Elysées, $1,975.

Dans le procès de la Factors and Traders' Insurance Company contre Levi et autres, une maison sur la rue Perdido, entre Carondelet et Carroll, $7,400.

Dans le procès de Frank Haber contre Atkins et autres, une maison rue Bienville, entre Dauphine et Bourgogne, $1,700.

Par Spear & Escoffier.

1. Le cottage double, en bois, 231 rue Dumaine, $1,300.
2. Joli cottage 384 rue Derbigny, $405.
3. Joli cottage 382 rue Derbigny, $345.

Rapport spécial du grand jury.—Hier à midi 14 membres sur 16 se sont présentés en cour et ont soumis au juge Marr un rapport spécial ainsi conçu:

Conformément aux instructions de la cour appelant l'attention du grand jury sur les commentaires du public au sujet d'affaires relatives à l'administration du bureau du trésorier d'Etat sous l'ex-trésorier E. A. Burke, le grand jury a entrepris immédiatement une minutieuse enquête.

Nous avons entendu plus de 100 témoins, et il est devenu nécessaire de nous réunir le soir après les réunions de la journée. Etant arrivés à débrouiller à peu près complètement la question par les témoignages, nous avons jugé utile d'en présenter le résumé suivant:

Les bons consolidés déposés au trésor de l'Etat et appartenant au Collége Médical et d'Agriculture, se divisent comme suit, selon un rapport du trésorier E. A. Burke, au gouverneur, et par lui soumis à l'Assemblée Générale de 1880:

Fonds du Collége Médical et d'Agriculture.—196 Bons de $1,000 émis par l'Etat de la Louisiane, conformément à la loi No 3 de 1874, du No 710 à 905 inclusivement $196,000

Deux Bons de $100 chacun, No 42 et 43, émis conformément à la même loi 200

Total $196,200

Fonds de l'Université de la Louisiane, ou du Séminaire.—164 Bons de $500 émis par l'Etat de la Louisiane, conformément à la loi No 3 de 1874—Nos 1,902 à 2,065 inclusivement $82,000

Deux Bons de $100 chacun, Nos 4,184 et 4,185, émis conformément à la même loi 200

Total $82,200

Total général $278,400

L'Art. 233 de la Constitution déclarait ces bons et coupons nuls et sans valeur et ordonnait à la Législature de les faire détruire. Le comité de la session de 1880 qui examina les comptes du Trésorier mentionna ces bons et d'autres encore comme se trouvant au Trésor et demanda la nomination d'un comité chargé de les détruire, laquelle recommandation a été ignorée par la Législature.

A la requête du Comité de la session de 1882 qui signala la présence des mêmes Bons dans le Trésor, la Législature par la résolution 127 de 1882, ordonna à l'Auditeur et au Trésorier de mettre à exécution les ordres du Comité d'enquête au sujet de la destruction des Bons, ordres auxquels n'ont fait attention ni l'Auditeur ni le Trésorier.

Il n'y a pas d'excuse possible pour cette négligence et si culpabilité il y a pour n'avoir pas détruit ces bons, l'auditeur et le trésorier qui étaient en fonctions en 1882 sont également à blâmer. Outre les conséquences présentes de cette négligence, une grande partie du scandale eût été évitée par la découverte de ses irrégularités criminelles à une époque où de graves complications auraient pu être révélées sans conséquences graves, car $260,000 de bons consolidés furent échangés en 1880-81 contre des bons constitutionnels conformément à la loi 121 de 1880 et malgré la stricte exigence de la loi qui demandait leur annulation immédiate, ces bons consolidés échangés furent conservés jusqu'au 6 mai 1889 par le trésorier, qui en fit un usage personnel, car nous avons découvert que ces bons furent possédés comme garantie d'un emprunt particulier par deux corporations de la ville, à savoir; les Nos 598, 1,014, 4,337, 5,939, 6,479, 6,500, 6,877, 8,181, 7,835, 7,932.

Les $25,000 échangés en juillet 1883 n'ont jamais été détruits mais mis en circulation et sont en ce moment sur le marché ainsi qu'il est prouvé dans la récapitulation qui fait suite à ce rapport.

Quoique ces numéros aient été portés à la connaissance du public, nous croyons utile d'en faire de nouveau mention ici:

21 bons de $1,000 chacun, Nos 3906, 5606, 5607, 5608, 5609, 5610, 5611, 5612, 5613, 5614, 5615, 5616, 5617, 5618, 5619, 5620, 5621, 5622, 5623, 5625, 5626, 5789, 6176, 6176, 6177, 6185, 8225 et 8781.

5 bons de $500 chacun, Nos 527, 531, 532, 2439, 2440.

17 bons de $100 chacun, Nos 981, 982, 1225, 1278, 1299, 1290, 1825, 1826, 1827, 1964, 1965, 1971 1972, 3471, 3472, 4307, 4308.

Total, $25 000.

Remontant à l'origine de ces bons, conformément à la loi 121 de 1880, le gouverneur ordonna de bons constitutionnels comme suit:

5,000 bons de	$5
3,000 bons de	100
3,000 bons de	500
2,500 bons de	1,000
Total	$7,500,000

De cette émission provisionnement 500 bons de $1,000 du No 1 au No 500 série A $500,000

300 bons de $500 du No 1 au No 300, série B 150,000

200 bons de 100 du No 1 au No 200, série C 20,000

200 bons de 5 du No 1 au No 200, série D 1,000

Total $671,000

Ils étaient signés par le lieutenant-gouverneur S. D. McEnery et E. A. Burke, trésorier d'Etat, et à chacun d'eux était apposé le sceau de l'Etat. Ils furent remis par le Gouverneur à l'auditeur et par celui-ci au trésorier, ainsi que le prouve un reçu du trésorier Burke en date du 3 juillet 1888. $217,000 seulement de ces bons ont été donnés en échange des $235,200 de bons consolidés déjà mentionnés; il restait donc, lorsque M. Burke quitta son poste, pour $453,000 de bons non émis à nouveau, qu'il eût dû remettre à son successeur.

Il ne le fit pas, et lorsque commença notre enquête, nous supposâmes que ces bons étaient sur le marché parce que des coupons de bons constitutionnels détachés au 1er janvier 1889 et payés par la Banque du Canal n'avaient jamais été émis légalement, à savoir; 6 coupons de bons de $1,000, Nos 202, 206, 208, 222, 223, 225, à $30 chacun, $180; 8 coupons de bons de $500, Nos 41, 42, 46, 47, 48, 49, 54, 56, à $10 chacun, $80; total, $260.

En continuant notre enquête il devint évident que le total devait être appliqué dans temps en rigueur et un ordre de perquisition fut émis dont le résultat fut la découverte de $393,400 de ces bons dans une boîte appartenant à E. A. Burke, ce qui réduisit le total des bons frauduleux émis à $70,000. De ceux-ci il ne reste plus que $8000 à trouver ainsi qu'il est démontré dans notre récapitulation.

Le tableau qui régit l'échange des bons, ordonne que les numéros du bon consolidé échangé sera écrit dans un espace en blanc afin de montrer contre quel bon le bon constitutionnel a été échangé.

En examinant les $64.600 de bons illégaux retrouvés, nous trouvons:

1. Numéros de bons échangés et détruits, inscrits à nouveau sur les bons illégaux:

3434, 3435, 3436, 3646, 5621, 7227, 7277, 5238, 9188, 6539, 7315, 3488, 4151, 7892, 4411, 5238, 1710, 6730, 4044, 563, 3479—Bons de $1,000; et Nos 112, 600, 47, 250, 686 1688, 1705, 1706, 633, 237, 996, 1713, 1711, 1709, 1707—Bons de $500.

Nous avons découvert aussi que ces numéros avaient été émis en double et le No 250 en triple.

2. Numéros de bons échangés mais non détruits, inscrits à nouveau sur les bons illégaux:

Nos 5609, 5607, 5614—Bons de $1,000.

Nos 531 et 532—Bons de $500.

Parmi ceux-ci les numéros suivants sont reproduits sur des Bons illégaux: Le No 5,607 3 fois, ce qui fait 4 bons de $1,000 pour représenter un Bon consolidé de $1,000. Le No 5,600 2 fois, ce qui fait 3 Bons de $1,000 pour représenter un Bon consolidé de $1,000; les autres numéros ne sont que des duplicata. Trois numéros de Bons émis comme Bons consolidés et qui n'ont jamais été échangés.

Nos 1751, 251, 3438, 7487, 529, 3297, 1778, 234, 2663, 3443, 3987, 1718, 4281, 1408, 1880, 7183 en bons de $1000. Le No 1751 étant en double, ainsi que les Nos 4306, 3472 et 2440; dans l'émission 2440, 3472, 981, 982, 4306, 635, 412, 847, 718, 1826, 1964, 3471, 1270, 2439 en bons de $500.

Il est donc certain qu'un grand nombre de ces bons frauduleux représentent $1000 de bons échangés de même valeur, tantôt $3000 pour $1000 et quelquefois $4000 pour $2000.

Il est à croire que les numéros de bons échangés ont été doublés afin de faire un équilibre apparent. Les bons par leur nature se répandent facilement comme garanties dans tous les centres où se fait un maniement de fonds, et comme des informations pouvaient être prises par hasard par différentes personnes relativement aux numéros de ceux qui avaient été échangés et inscrits, on pouvait donner immédiatement une réponse levant tous les doutes.

Cela seul peut expliquer le dédoublement de ces numéros, quant aux autres, nous ne savons à quoi l'attribuer. En ce qui concerne les Bons du Collége d'Agriculture et de Mécanique, nous les retrouvons servant garantie pour des emprunts privés dans les premiers jours de mars 1882 et parmi eux les Nos 842, 882, 883, et pendant toute la période écoulée entre janvier 1886 et janvier 1888, ils ont servi de garantie avec des coupons dus depuis longtemps et parfois non timbrés.

Un grand nombre de ceux-là furent mis en circulation sur le marché après janvier 1888; un nombre probablement et comparativement faible de ces bons avait été vendu antérieurement. Nous appelons l'attention sur ce fait ainsi que sur la récapitulation qui fait suite au rapport.

Les bons du séminaire ne servirent guère jusqu'en 1885 mais ils furent aussi vendus après janvier 1888.

De temps à autre, nous avons officiellement soumis à votre Honneur quelques rapports à ce sujet et lorsque viendra le procès en public on verra combien nos décisions ont été justes. Il n'y a pas à douter que quelque soit la perte qui résultera de ces actes illégaux elle sera supportée par l'Etat et les citoyens de l'Etat exclusivement. Ces délits résultent d'abus individuels de confiance et sont imputables au dit individu et à ceux qu'il s'est adjoints dans ses opérations et que nous avons eu devoir signaler.

Il n'y a pas de raison pour perdre la confiance en l'Etat, au gouvernement ou à la population, sur qui retombe cette honte, et nous prétendons que la rigoureuse exécution des lois sera à la hauteur des délits et conservera à la communauté sa réputation d'intégrité et d'honorabilité.

Nous ne pouvons terminer ce rapport sans demander respectueusement à la Législature de voter le changement des formalités suivant lesquelles les fonds de l'Etat peuvent être retirés à l'agent fiscal ou au trésorier sur simple chèque de celui-ci et ainsi que ceux-là soient passibles de sévères peines qui négligeront de remplir un mandat à eux confié par la Législature, comme par exemple l'ordre de détruire des bons de l'Etat et de présenter un rapport sur l'exécution de ce mandat.

C'est l'absence de semblables précautions qui a permis à des individus de se rendre coupables des délits au sujet desquels nous avons été chargés de faire une enquête.

Les détails qui pourraient avoir été omis dans ce rapport seront donnés dans des rapports subséquents.

Récapitulation générale.

Bons du Collége de mécanique et d'agriculture:

196 bons de $1,000, $196,000; 2 de $100, $200. Total, $196,200.

Bons du Séminaire.

164 bons de $500, $82,000; 2 bons de $100, $200. Total, $82,200.

Bons consolidés, échangés et non détruits, existant.

21 bons de $1,000, $21,000; 5 bons de $500, $2,500; 17 bons de $100, $1,700. Total, $25,200.

Bons Constitutionnels émis illégalement.

50 bons de $1,000, $50,000; 40 bons de $500, $20,000. Total, $70,000.

Total des Bons émis illégaux, $373,600.

Total des Bons entre les mains de personnes de la Nlle-Orléans, à date:

Collége d'agriculture et de mécanique 138 Bons de $1000, $138,000; 1 bons de $100, $100—Total, $138,100.

Bons du Séminaire:

98 Bons de $500, $49,000; 11 Bons de $1000, consolidés, échangés et non annulés, $11,000; 4 Bons de $500 et 10 de 100—Total, $14,000.

Bons consolidés émis illégalement:

44 Bons de $1000 et 40 de $500. Total, $64,000.

Total, à date, $265,000.

Nombre de porteurs avant et jusqu'en janvier et février 1888.

Association d'agriculture et de mécanique:

32 bons de $1,000.

1 — 100 (Bon du Séminaire).

19 Bons constitutionnels de $500 échangés et non détruits—9 de $1,000—1 de $500 et 5 de $100. Total, $51,000.

Porteurs non connus jusqu'à ce jour—Collége d'agriculture et de mécanique. 26 bons de $1,000.

Séminaire—37 de $500 et 2 de $100.

Bons consolidés, échangés et non détruits—1 de $1,000 et 4 de $100.

Bons constitutionnels illégalement émis—6 de $1,000.

Total, $56,900; total général, $373,600.

A. et M. Collége Bonds.

196 bons de $1,000 chacun, Nos 710, 711, 712, 714, 716, 717, 718, 719, 721, 722, 723, 724, 727, 728, 729, 730, 731, 732, 735, 736, 737, 738, 740, 743, 744, 745, 746, 747 à 757 inclusivement, 760, 761, 762, 765 à 769 inclusivement; 771 à 776 inclusivement; 780, 781, 782, 783, 784, 786, 787, 788, 791, 792, 793, 794, 795, 797, 798, 799, 801 à 806 inclusivement; 807 à 812 inclusivement, 814, 815, 817, 819, 820, 821, 823, 824, 829, 830, 833, 834, 836, 837, 838, 839, 840, 843, 844, 845, 847, 848, 851, 853, 854, 855, 859 à 865, 867, 868, 869, 872, 873, 874, 875, 877, 880, 882, 884, 885, 886, 888, 889, 890, 891, 893, 895, 897, 899, 901 à 904 inclusivement, 138 bons.

Porteurs connus jusqu'à octobre et décembre 1885.

3 bons Nos 758, 759, 856, 871, 876, 831.

Porteurs connus, février 1886.

Bon No 903.

Porteurs non connus à date.

36 bons, Nos 713, 715, 726, 763, 764, 777, 779, 790, 796, 800, 813, 818, 822, 825, 826, 828, 841, 846, 849, 856, 857, 879, 892, 898, 900, 905.

Porteur connu au 1er juillet 1886.

25 bons, Nos 720, 723, 734, 739, 741, 742, 770, 778, 785, 789, 816, 827, 831, 832, 835, 842, 852, 864, 866, 870, 878, 883, 887, 894, 896.

Total, 196 bons.

Bons Consolidés.

21 bons de $1000 consolidés échangés contre des bons constitutionnels non détruits et émis à nouveau;

Porteurs connus à date des Nos 3906, 5606, 5600, 5613, 5623, 5625, 5781, 6171, 6185, 8781. Total, 11 bons.

Porteurs connus jusqu'à janvier et février 1888 de 7 bons Nos 5610, 5611, 5612, 5621, 5622, 5626, 6177.

Porteurs connus jusqu'en juillet 1886—3 bons Nos 5607, 5614, 1 bon No 8225.

Bons constitutionnels illégalement émis.

500 bons de $2,000.

Porteurs connus à date des Nos 199, 201 à 248 inclusivement. Total, 44 bons.

Porteurs non connus à date des séries Nos 249 à 249 inclusivement.

40 bons constitutionnels de $500 du No 35 à 74 inclus.

Bons du Séminaire.

164 bons de $500.

Porteurs connus à date de 98.

Bons Nos 1902 à 1921 inclusivement, 1923, 1925, 1926, 1927, 1930 à 1937 inclusivement, 1939, 1940, 1941, 1942, 1944, 1945, 1946, 1947, 1948, 1951, 1954, 1955, 1961, 1964, 1965, 1966, 1967, 1968, 1972, 1976, 1974, 1975, 1977, 1978, 1979, 1984 à 1992 inclusivement, 1994 à 2001 inclusivement, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2014, 2015, 2019, 2022, 2023, 2025, 2027, 2029, 2034, 2036, 2007, 2008, 2014, 2018, 2019, 2022, 2023, 2026, 2027, 2029, 2034, 2036, 2033, 2040, 2041, 2042, 2043, 2045, 2047, 2049, 2053, 2058, 2062, 2064.

Porteurs connus au mois de janvier 1886.

Trois bons Nos 1936, 1971, 2057.

Porteurs connus jusqu'à juillet 1888, 16 bons—Nos 1906, 1922, 1928, 1949, 1952, 1963, 1976, 1982, 1983, 2002, 2011, 2018, 2032, 2035, 2067.

Porteurs non connus à date, de 164 bons—Nos 1909, 1910, 1912, 1924, 1929, 1943, 1950, 1953, 1956, 1957, 1958, 1959, 1960, 1962, 1969, 1970, 1980, 1981, 1953, 2009, 2010, 2011, 2011, 2017, 2020, 2021, 2025, 2026, 2028, 2030, 2031, 2033, 2038, 2044, 2046, 2048, 2050, 2051, 2053, 2054, 2054, 2055, 2056, 2059, 2060, 2061, 2063, 2065.

Bons consolidés échangés.

Bons consolidés, échangés contre des bons constitutionnels et non détruits, 5 bons de $500.

Porteurs connus à date des Nos 529, 532, 2,439, 2,440.

Porteurs connus au mois de janvier 1888, No 531.

A. et M. bons, 2 bons de $100. Porteurs connus à date, No 43.

No 42, porteur connu jusqu'au mois de janvier 1888.

Bons du Séminaire—2 bons de $1,000, Nos 4184, 4185. Porteurs inconnus à date.

Bons consolidés de $100, échangés contre des bons constitutionnels et non détruits, 17 bons.

Les porteurs des Nos 981, 982, 1225, 1278, 1289, 1290, 1827, 1964, 1965, 1971 sont connus à date. Ceux des Nos 1645, 1826, 1972, 3471, 3472 sont connus jusqu'au mois de janvier 1888, et ceux des Nos 4307 et 4308 sont inconnus.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE.

—On dit qu'une maison importante de la Nouvelle Orléans a reçu de New York une dépêche lui annonçant que M. E. A. Burke, ex-trésorier d'Etat de la Louisiane, a quitté l'Angleterre pour se rendre en Belgique, afin de ne pas être extradé; aucun traité d'extradition n'existant entre le gouvernement belge et celui des Etats-Unis.

Ajoutons que nous ne garantissons en rien la vérité de cette rumeur.

D'autre part, rien ne semble avoir été fait à ce sujet au Département d'Etat, à Washington. On y garde un silence complet sur cette affaire; et rien n'indique encore que la demande officielle d'extradition soit parvenue.

FRANCE.

Les Français au Madagascar.

Paris, 26 octobre.—Le correspondant du *Soleil* au Zanzibar dit: La position des Français au Madagascar est critique.

Les Hovas se préparent à se soumettre au protectorat français.

Bourse française.

Paris, 26 octobre.—Le trois pour cent a clôturé à 87 francs 50 centimes.

Le peintre Meissonier.

Paris, 26 octobre.—M. Meissonier, peintre célèbre, vient d'être promu Grand'Croix de la Légion d'Honneur.

Nouvelles par le câble.

Berlin, 26 octobre.—Les conférences projetées entre le prince Bismarck, le comte Kalnoky et le ministre Crispi a été ajournée jusqu'au retour de l'Empereur Guillaume après sa visite au Sultan de Turquie. On ne sait plus l'importance politique de cet événement. Il est admis dans les cercles officiels que l'entrevue de l'empereur Guillaume avec le Sultan aura pour résultat l'adhésion de la Turquie aux vues de la triple alliance, sans entrer formellement dans la ligue.

Le projet du chancelier est de construire une seconde ligne de défense dans les environs des Dardanelles, avec l'appui de l'Angleterre et de la Turquie, et de faire un nouveau traité avec la Turquie relativement à l'occupation permanente de l'Egypte.

Le comte Herbert Bismarck précédera l'empereur Guillaume à Constantinople afin d'y rencontrer les ambassadeurs anglais et le ministre des affaires étrangères de la Turquie avant l'entrevue des deux monarques.

Les projets de Bismarck relativement au règlement des Balkans, tels qu'il en a fait part au Czar de Russie ont pour résultat une cessation temporaire d'intrigues russes. Celui-ci a certainement consenti à permettre au chancelier d'essayer d'arriver à un modus vivendi en réservant toute liberté d'action au cas d'un échec. Aux bureaux des affaires étrangères on croit que le chancelier réussira et que ces négociations entraîneront une autre conférence à Berlin le printemps prochain afin de réviser le traité et d'arriver à une plus grande sécurité pour le maintien de la paix européenne.

Le gouvernement russe et le Vatican.

Rome, 26 octobre.—Le gouvernement russe a accédé à presque toutes les demandes du Vatican. Sept évêques russes seront nommés prochainement.

Funérailles du roi Louis.

Lisbonne, 26 octobre.—Les funérailles du roi Louis ont eu lieu aujourd'hui.

Le Capt. Wissmann.

Zanzibar, 26 octobre.—Le Capt. Wissmann, commissaire impérial allemand pour l'Afrique Orientale a eu un engagement avec une force d'indigènes, sous le commandement du chef Bushiri et les a battus.

Trois cents hommes de Bushiri ont été tués ou blessés.

Les Allemands n'ont perdu que sept hommes.

Trois Arabes ont été exécutés à Upwapwa, pour le meurtre de l'officier [illegible], de l'Afrique Orientale.

Le différend relatif à la mer Behring.

Ottawa, 26 octobre.—Le rapport venant de Washington qui annonce que le Pape Léon XIII doit être choisi comme arbitre dans le différend relatif à la mer Behring est discrédité ici.

WASHINGTON.

Le secrétaire intérimaire Batcheller.

Washington, D. C., 26 octobre.—Le secrétaire intérimaire Batcheller a nommé Milton M. Holland, de Washington, chef de division du bureau du second auditeur.

Le contrôleur de la monnaie.

Washington, 26 octobre.—Le contrôleur de la monnaie a nommé M. Wm Miller, Jr., de Mercer, Pa. et M. Ryan, examinateurs des banques nationales de l'Etat de la Pennsylvanie.

Le secrétaire Windom.

Washington, 26 octobre.—Le secrétaire Windom a accepté aujourd'hui la démission de M. Charles B. Morton, commissaire de navigation. La démission prendra effet à partir du 10 novembre.

Le steamship Prince Guillaume I.

New York, 26 octobre.—Le steamer *Prince Guillaume I,* arrivé aujourd'hui, apporte des nouvelles de Port au Prince jusqu'à la date du 10 octobre.

Le général Hippolyte a été inauguré comme Président le 16 courant avec grande pompe.

Un vif enthousiasme régnait parmi la population. Le général Hippolyte a passé immédiatement en revue ses armées victorieuses.

Le bruit court que le ministre Preston sera déplacé sous peu. Tout était tranquille à Port-au-Prince, quand le steamer en est parti.

Le roi Mataafa.

San Francisco, 26 octobre.—Le correspondant de la Presse Associée à Apia, Samoa, en date du 9 octobre, confirme l'élection de Mataafa comme roi de Samoa par les chefs des districts divers. Il a été suffisamment stipulé que Mataafa servirait le pays comme roi jusqu'à ce que les conventions adoptées par les [illegible] à exécution, et alors s'il était nécessaire on aurait une nouvelle élection.

Les partisans de Tamasese n'ont pas donné leur consentement à la dite élection. Le correspondant dit qu'un certain nombre des dits partisans de Tamasese, sur l'île de Savaii, ont fait une attaque contre ceux qui appartiennent au parti Mataafa. Ils ont été sévèrement punis pour cet acte et sont partis d'Apia le 4 octobre.

Le steamer Mariposa.

San Francisco, 26 octobre.—Le steamer *Mariposa* est arrivé aujourd'hui d'Australie après avoir fait escale aux îles Samoa et à Honolulu.

Il ne porte aucun avis de Samoa tendant à confirmer le rapport qu'une bataille a eu lieu entre les indigènes comme l'a rapporté le cable.

Si toutefois il y a eu un engagement, celui-ci a dû avoir lieu après le départ du steamer.

Mort mystérieuse.

Chicago, 26 octobre.—Un inconnu qui se trouvait sur le train du chemin de fer *Milwaukee* et *St-Paul* est mort subitement ce matin. On a constaté plusieurs contusions à la tête. A l'arrivée du train en cette ville, on a averti la police, qui fait une enquête en ce moment. On suppose que le voyageur a reçu ces blessures durant son sommeil et que le vol en était le motif.

Grande sécheresse.

Chicago, 26 octobre—Une dépêche de Faribault, Minn., dit: Des dépêches reçues de tous les points du pays annoncent qu'il règne partout une terrible sécheresse, et que si les pluies n'arrivent pas, les effets en seront désastreux. Les puits en général sont épuisés et les fermiers sont obligés d'aller chercher de l'eau à six milles pour leurs bestiaux et pour leur usage particulier.

Diphthérie.

Chicago, 26 octobre—Une dépêche de Monticello, Ill., annonce: La diphthérie a fait son apparition à Cisco, dans ce comté et dans tout l'Illinois central.

A Illiopolis les écoles publiques ont été fermées à cause de la maladie; plusieurs décès ont été constatés. Il y a eu deux décès rapportés aujourd'hui à Decatur, deux à Granville, et plusieurs au [illegible] ville.

M. Geo. A. Halsey.

New York, N. J., 26 octobre.—M. Geo. A. Halsey a refusé la nomination de commissaire des Cherokees.

Mort de M. Francis M. Roots.

Connersville, Ind. 26 octobre.—M. Francis M. Roots, philanthrope, banquier et inventeur bien connu, est mort hier à sa résidence en cette ville, après une maladie de plusieurs semaines. Il a été pris d'une indisposition à Londres il y a quatre semaines, mais il s'était senti un peu mieux en arrivant à New York. Puis une rechute est survenue, à laquelle il a bientôt succombé.

Mort de M. D. S. Thompson.

Frankfort, Mich., 26 octobre.—M. D. S. Thompson, du Vermont, bien connu dans les cercles de chemins de fer aux Etats-Unis, est mort jeudi soir en cette ville. C'était un fort actionnaire dans le Canadian Pacific; sa fortune est estimée à $7,000,000. Il était président du Frankfort and Southeastern R. R.

Grève.

Jacksonville, Floride, 26 octobre.—Une dépêche spéciale de Key West au *Times-Union* dit: "Plus de 5,000 cigariers sont toujours en grève.

Plusieurs centaines d'ouvriers cubains sont retournés à la Havane.

Les républicains indépendants.

Alexandria, Va., 26 octobre.—Les républicains indépendants ont choisi un ticket d'Etat anti-Mahone, comme suit:

Gouverneur, John F. Lewis, de Rockingham.

Lieut. Gouverneur, Park Agnew, d'Alexandria.

Avocat-général, C. K. [illegible], de Montgomery.

Le colonel D. A. Alexander.

Buffalo, N. Y., 26 octobre—On a communiqué aujourd'hui au colonel D. A. Alexander, avocat de district des Etats-Unis, une dépêche de New York, portant qu'il est sur le point de succéder au secrétaire privé Halford.

Le colonel Alexander dit que la nouvelle est sans fondement.

M. John Carlisle.

Cincinnati, 26 octobre—M. John Carlisle, de cette ville, a été nommé, par le gouverneur Foraker, membre du Board des Affaires Publiques, en remplacement de George R. Toff, démissionnaire.

M. Carlisle n'a pas encore décidé s'il acceptera.

Autres nouvelles de Samoa.

San Francisco, 26 octobre.—Le commandant Woodward était un des passagers du steamer *Mariposa* qui vient d'arriver. Il ne croit pas à la véracité des dépêches reçues par le cable de Sydney relativement à un engagement qui aurait eu lieu entre les indigènes à Samoa. Il n'a jamais entendu parler d'une expédition faite par les partisans de Mataafa sur l'île Savaii et déclare que tout était tranquille à Apia lors de son départ.

Les avis suivants viennent d'être reçus de Samoa: Les chefs des divers districts à Samoa ont eu un meeting le 2 octobre, dans le but d'élire un roi pour gouverner les îles en attendant la ratification par les puissances respectives de la conférence de Berlin. Tous les représentants des dits districts y assistaient, et environ 3,000 personnes étaient présentes.

Mataafa a été élu roi. Le vieux roi, Malietoa, ramené dernièrement des îles Marshall, était présent et paraissait très affaibli. Il a parlé à l'assemblée et a remercié Mataafa pour ce qu'il avait fait pour les habitants de Samoa durant son exil. Il a terminé en disant: "Nous avons tous la plus entière confiance en notre nouveau roi et, guidés par lui, vous ne ferez que prospérer, et dès aujourd'hui une paix permanente vous est assurée."

Ajournement du Congrès à Lima.

Lima, 26 octobre.—Le Congrès s'est ajourné ce soir à minuit, après avoir autorisé le gouvernement à contracter avec les porteurs de bons pour la construction d'un chemin de fer reliant la ligne Oroya à l'une des rivières navigables au sud des Andes.

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

LUNDI, 28 OCTOBRE 1889.

Bayou Goula—OLIVER BEIRNE, à 5 P M
Bayou Goula—WHISPER, à 12 M
Bas du fleuve—ALVIN, à 12 A M
[illegible]—MARY E. CONRAUX, à 12 M

MARDI, 29 OCTOBRE 1889.

Grand Lake—PARGOUD, à 5 P M
Bayou Goula—BELLE OF THE COAST, à 12 M
Donaldsonville—WHISPER, à 12 M
Bayou Lafourche—[illegible], à 5 P M

Nul Remède Universel

N'a encore été découvert; mais, comme au moins les quatre cinquièmes des maladies humaines ont leur source dans l'impureté du Sang, une médecine qui restaure ce fluide à une condition saine arrive presque à être une cure universelle. La Salsepareille d'Ayer agit sur le sang dans toutes les périodes de sa formation, et est, par conséquent, adaptée à une plus grande variété de maladies qu'aucune autre médecine connue. Les

Furoncles et les Boutons

Qui résistent à un traitement ordinaire, cèdent à la Salsepareille d'Ayer après un essai comparativement court.

Mr. C. K. Murray, de Charlottesville, Va., écrit que durant des années il était affligé de furoncles qui lui causaient beaucoup de souffrances. Ceux-ci furent suivis de boutons rouges dont il avait plusieurs à la fois. Il commença alors à prendre de la Salsepareille d'Ayer, et après en avoir pris trois flacons, les boutons disparurent, et depuis six ans il n'a pas eu même l'apparence du moindre petit bouton.

Cette insidieuse maladie, la Scrofule, est la cause fertile d'innombrables maux, la Consomption étant l'un de plusieurs également fatals. Les éruptions, les ulcères, le mal aux yeux, la faiblesse et l'épuisement des muscles, un appétit capricieux et autres maux semblables, sont presque des indications certaines d'une infection scrofuleuse dans le système. Beaucoup de figures, qui autrement seraient belles, sont défigurées par des boutons, des éruptions, de vilaines pustules, qui proviennent de sang impur, montrant le besoin de la Salsepareille d'Ayer pour remédier au mal.

Tous ceux qui souffrent des désordres du sang devraient essayer de la Salsepareille d'Ayer—éviter de se servir de toutes poudres, onguents, lotions, et spécialement de compositions bon marché et sans valeur, lesquelles, non seulement, manquent d'effectuer une guérison, mais plus fréquemment aggravent et confirment les maladies que des annonces mensongères promettaient de guérir.

Ayer's Sarsaparilla,

Préparée par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats-Unis. Vendue par tous les Pharmaciens. Prix $1; six flacons, $5.

D. H. HOLMES

Vente spéciale

—DE—

SOIERIES NOIRES ET DE COULEUR!

Faille française noire, 21 pouces, tout soie, valant $1.00 maintenant 75 cts.

Faille noire française, 23 pouces, tout soie, valant $1.25, maintenant 1 00.

Faille noire française, 23 pouces, qualité extra, valant $1.50, maintenant $1 25.

Faille noire française, 25 pouces, qualité supérieure, valant $2.00, maintenant $1 50.

50 pièces Rhadames, satin noir, très bon marché, 50 cts., 75 cts. and 90 cts.

12 pièces Rhadames, satin noir, 24 pouces de largeur, valant $1.75, maintenant $1 25.

9 pièces Merveilleux, satin noir, 65 cts.

23 pièces Peau-de-Soie noire, 90 cts, $1.00 and $1 25.

Soieries Armure Royale, noires, à $1 00 la yarde et au-dessus.

Surahs noirs, tout soie, à 50 cts et au-dessus.

Soieries brochées noires, toutes de dessins nouveaux, à $1 00 et au-dessus.

Moires françaises noires, Moire antique, Moire façonnée, Pékin façonné, faisant tous un délicieux effet.

20 pièces Faille française, couleur, tout soie, avec combinaisons, 85 cts. la yarde.

110 pièces Faille française, couleur, de la plus belle qualité, avec combinaisons, $1 00.

Duchesse couleur, Armure et Peau-de-Soie, 75 cts.

En fait de Nouveautés, nous offrons Regina et Velvétines, Pékin façonné, pour combinaisons et garnitures.

Choix complet de Peluches et Velours soie.

TAPIS ET ARTICLES DE MÉNAGE

Constituent le principal département en ce genre à la Nouvelle-Orléans. Tout en sollicitant votre patronage le plus étendu, nous comprenons parfaitement que quelques-uns de nos clients aient pu être quelquefois désappointés, parce que nous n'avons pas, pour répondre à leur désir, montré autant de promptitude que de coutume. De nouvelles mesures, que nous avons prises, nous permettront d'opérer avec célérité dans ces départements populaires où il se fait d'énormes affaires.

ETOFFES POUR ROBES

1000 pièces Etoffes diverses, valant 15 cts, pour 10 cts.
200 pièces Reps et Diagonales fantaisie, 15 cts.
Diagonales et Mohairs brochés, double largeur, 20 cts.
Tricots et autres tissus, tout laine, 25 cts.
Complets, (suitings) à carreaux, tout laine, double largeur, 45 cts.
Etoffes à carreaux et à raies, françaises, tout laine, double largeur, 50 cts.
Choix magnifique d'étoffes à carreaux et à raies, nouveautés françaises, une yarde et demie de largeur, tout laine, 85 cts.

Nous sollicitons respectueusement l'examen de nos dernières nouveautés, elles surpassent tout ce qui a été offert au public pendant les saisons précédentes. Les prix sont modérés.

MANTEAUX ET WRAPS.

On nous annonce du froid en novembre, et il nous serait impossible d'indiquer en détail tout ce que nous avons en fait de manteaux, de wraps, de jaquettes et de toilettes confectionnées pour enfants, fillettes, et dames. L'assortiment est parfait sous tous les rapports.

ARTICLES DE BUREAUX!

Stationery,

Dictionnaire de Webster, relié en drap....
Livres reliés en drap, 12 mos .... 10 cts.
Vies de Plutarque, 3 vol .... 25 cts.
Emerson's essays, 2 vol. reliés en partie en drap, $1 50.
Histoire d'Angleterre, par Knight, relié en drap, $1 75. 4 vol.
Washington Irving, 6 vol., reliés en drap .... $2 00.
Thackeray, drap, 12 vol .... $2 25.
Waverley, drap, 12 vol .... $3 45.
Charles Kingsley, drap, 8 vol .... $4 00.
Charles Dickens, drap, 15 vol .... $4 25.
Lord Lytton, drap, 13 vol .... $4 50.
Coopers, drap, 16 vol .... $7 00.
Coopers, drap, 32 vol .... $7 75.
.... $12 00.

Du thé Anglais véritable de déjeuner.

UN LUXE POUR LA NOUVELLE-ORLEANS ENFIN ASSURÉ.

Nous annonçons respectueusement que nous avons été nommés les SEULS AGENTS des MM. JOSEPH TETLEY & CIE., de Londres, Angleterre, pour la vente des célèbres THÉS de l'INDE et de CEYLON.

Il y a une grande quantité de soi-disant THÉS ANGLAIS DE DÉJEUNER vendus et qui n'ont pas la moindre ressemblance avec le thé qui jouit d'une si vaste réputation dans la GRANDE BRETAGNE. Les anglais aiment le thé depuis un temps immémorial, conséquemment il se produit une révolution pour ce thé depuis les dernières quinze années. Ce fait est démontré que l'INDE et le CEYLON font des thés supérieurs à celui de la CHINE ET DU JAPON.

NOTEZ CE FAIT.—La consommation des thés dans l'INDE et à CEYLON en ANGLETERRE depuis cinquante ans s'est élevée de DIX-HUIT MILLIONS DE LIVRES À CENT DIX HUIT MILLIONS par an, et par contre, la consommation de tous les thés, y compris ceux du JAPON et de la CHINE, est tombée de CENT DIX-HUIT MILLIONS DE LIVRES À SOIXANTE-DEUX MILLIONS.

Les célèbres thés sont absolument contrôlés en Angleterre; et MM. TETLEY & CIE., sont déterminés à fournir aux Américains l'occasion de se procurer ce précieux breuvage qui est supérieur à tous les autres par son arôme, sa saveur, son bouquet; et pour cela, ils ont choisi une grande maison de Tissus (Dry Goods) dans chaque ville comme agent pour les répandre.

Ces thés sont mis dans des paquets d'une livre et d'une demie livre, paquets faits de feuilles de plomb.

Qualité No 1, 70 cts la livre. Qualité No 2, 50 cts la livre.

Lisez l'article intitulé: "Faits intéressants concernant le Thé," dans le Scribner ou St-Nicholas du mois d'octobre.

Nous espérons que les dames de la Nouvelle-Orléans goûteront nos thés, nous leurs en servirons une bonne tasse de thé par.

155, RUE DU CANAL, 155

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

LOUISVILLE AND NASHVILLE.

[illegible]

ILLINOIS CENTRAL.

[illegible]

TEXAS AND PACIFIC.

[illegible]

QUEEN AND CRESCENT ROUTE.

[illegible]

LOUISVILLE, NEW ORLEANS & TEXAS.

[illegible]

SOUTHERN PACIFIC COMPANY, MORGAN LINE.

[illegible]

NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD.

[illegible]

EAST LOUISIANA R. R. ABITA SPRINGS COVINGTON.

Le dimanche.

Arrivée .... 7:00 pm | Départ .... 7:30 am

[illegible]

Fleuve et rivières

Memphis, 26 oct.—Le fleuve est stationnaire. Temps couvert et frais. Départ, City of New Orleans pour St-Louis à 10 a m.

Cairo, 26 oct.—Le fleuve a 3 pieds 8 pouces et monte. Temps couvert et frais. Arrivés, City of Florence de St-Louis à 5 p m; W H Cherry de la rivière Tennessee à 6 a m. Départs, Sidney Dillon pour St-Louis à 6 a m; W H Cherry pour St-Louis à 6 p m; City of Florence pour la rivière Tennessee à 6 a m.

Louisville, 26 octobre—La rivière monte. [illegible] pieds 7 pouces dans le canal; 3 pieds 11 pouces aux chutes. Temps couvert.

Le Cap—La rivière monte—2 pieds 11 pouces aux chutes; 3 pieds 4 pouces dans le canal. Temps couvert.

Evansville, 26 octobre.—La rivière a 3 pieds 5 pouces et monte. Temps clair.

Evansville, 26 oct., soir—La rivière a 4 pieds 6 pouces et monte. Temps couvert.

Cincinnati, 26 octobre.—La rivière a 6 pieds 1 pouce et monte. Temps couvert; thermomètre 64.

Wheeling, 26 octobre.—La rivière a 3 pieds 8 pouces et baisse. Temps couvert et frais.

Les passes.

Port Eads, 26 octobre, 6 p m—Vent d'ouest, frais. Arrivés, à 7 a m, steamship Gussie, capitaine Oliv, de Bocas del Toro; à 7:40 a m, steamship italien Letimbro, capitaine DiMarco, de Palerme; à 11:20 a m, steamship espagnol Castellano, capitaine Ozamez, de Liverpool via les ports cubains; à 1:30 p m, steamship 3 Pi[illegible], capitaine Young, de Truxillo; goélette T W Dunn, capitaine McFarlane, de Philadelphie. Départs, steamship Ocean King, [illegible] via Brême; Historian pour Liverpool, [illegible] pour la Havane; Isis pour Gênes et [illegible] pour Brême.

Marchés.

Paris, 26 oct.—Les rentes 3 pour cent 87 francs 50c.

Liverpool, 26 octobre. Coton—Offres faciles. Ventes 10,000 balles, y compris 1000 pour la spéculation et l'exportation, et 8,300 balles coton américain.

New-York, 26 octobre—Coton calme. Middling Uplands 10 1/16. Middling Orleans 10 3/8. Ventes 94 balles.

Futurs fermes à la clôture. Ventes 72,500 balles.

Livraison octobre 10.65, novembre 9 99, décembre 10.01, janvier 9.06, février 10.05, mars 10.12, avril 10.18, mai 10.24, juin 10.31, juillet 10.36, août 10 43.

Arrivages de produits.

LOUISVILLE—par steamer C B Sartorius et barges—Fret assorti.

BAYOU GOULA—par steamer Belle of the Coast—1164 barils sucre 26 barils mélasse 346 sacs de graines de coton et fret assorti.

BAYOU SARA—par steamer Paul Tulane—313 balles coton 1345 sacs graines coton 684 sacs riz brut 306 barils sucre 268 barils mélasse et fret assorti.

DONALDSONVILLE—par steamer Anne Le Page—19 boucauts sucre 248 barils sucre 102 barils mélasse 723 sacs riz brut et fret assorti.

ST-MARTINVILLE—par steamer E W Cole—168 balles coton 2263 sacs graines coton 1038 sacs riz brut 61 barils sucre et fret assorti.

BAYOU BARATARIA—par steamer [illegible]—806 sacs riz brut et fret assorti.

Par les chemins de fer.

NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD—270 sacs riz brut et fret assorti.

SOUTHERN PACIFIC RR. COMPANY—448 balles coton 466 blocs coton 7 sacs coton 30 balles laine, [illegible] 10 wagons graines coton 1 wagon sucre 20 boucauts sucre 234 barils sucre 125 barils mélasse 31 barils riz 1536 sacs riz brut 81 barils sucre et fret assorti.

TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—2610 balles coton 9 wagons graines coton 130 barils sucre 265 sacs riz brut et fret assorti.

LOUISVILLE AND NASHVILLE R R—1335 balles coton et fret assorti.

LOUISVILLE N. O. & TEXAS RAILROAD—1956 balles coton 7 wagons graines coton 7 wagons [illegible] sucre 4 barils [illegible] et fret assorti.

ILLINOIS CENTRAL RAILROAD—1099 balles coton et fret assorti.

N ORLEANS & NORTHEASTERN RR—2707 balles coton et fret assorti.

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

STEAMERS.

Noms		Arrivées
Amalia	Antwerp	rue de
Alicia	Liverpool	Southport
Ashburne	[illegible]	1er dist. 45
Amanda	Havane	Alger
Brandon	Bremen	2e dist. 43
Baron Ardrossan	Revel	Southport
Bellaoola	Liverpool	1er dist. 41
Cassamara	Liverpool	rue de
Chiltern	Brême	rue de
Clinton	Vera Cruz	Alger
Catalan	Liverpool	1er dist. 27
Euskal	Buenos Ayres	2e dist. 29
El Monte	New York	Alger
Federico	Liverpool	1er dist. 39
Henry Anning	Liverpool	1er dist. 44
Haytian	Liverpool	2e dist. 36
Marina	Barcelone	Alger
Lancastrian	Gênes	2e dist. 47
Louisiana	New York	2e dist. 6
Milton	Liverpool	2e dist. 43
Miguel M Pinillos	Barcelone	2e dist
Nicete	Liverpool	1er dist. 27
Paris	Havre	1er dist. 40
Professor Morse	En réparation	1er dist. 14
S Wm Armstrong	Brême	1er dist. 45
S Oteri	Truxillo	1er dist. 15
Scholar	Liverpool	Pic Tier
Trinacria	Havre	Southport
Tozan	Liverpool	1er dist. 45
Victoria	Port Natal	2e dist. 30
Vulcan	Revel	2e dist. 32
Westley Hall	Liverpool	2e dist. 28
Wingate	Rotterdam	Gretna
Westbury	Laid up	Alger
Whitby	Havre	rue de
Wellaston	Truxillo	1er dist. 14

NAVIRES.

Stephen	Dunkerque	1er dist. 33

BARQUES.

Hesone	Barcelone	rue de
Mara	Barcelone	1er dist. 33

BULLETIN MARITIME.

SAMEDI 26 OCTOBRE 1889.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Steamship Breakwater, Higgins, New York.
Steamship (ang) Henry Anning, Partridge, Liverpool, via Norfolk, Va.
Steamship (norv) Wilhaven, [illegible], Truxillo.
Goélette C W Jones, Hall, Apalachicola.
Steamship (ang) Whitby, Lieg, Havre.
Steamship (ital) S Oteri, DiLuca, Utila.

ARRIVÉS.

Steamship (am) Gussie, Oliv, Bocas del Toro.
Steamship (ital) Letimbro, DiMarco, Gênes, via Livourne et Palerme.
Steamship (ang) Kate Fawcett, Young, Rio de Janeiro, sur lest, [illegible] à la Quarantaine.
Steamship (ala) S. Pizzati, Young, Truxillo.
Goélette T W Dunn, McFarlane, Philadelphie.

A LA QUARANTAINE.

Steamship (esp) Castellano, Ozamez, Liverpool via les ports cubains.

BATEAUX A VAPEUR.

C B Sartorius, Clifford, Louisville, avec 1 barge.
Belle of the Coast, Aiken, Bayou Goula.
Paul Tulane, Libano, Bayou Sara.
Anne LePage, Blanchard, Donaldsonville.
E W Cole, Murphy, St-Martinville.
Joe Webre, Hotard, Bayou Barataria.

EXPORTATIONS.

BOCAS DEL TORO—par steamship Gussie—[illegible] [illegible] 320 sacs avoine [illegible].

IMPORTATIONS.

LIVERPOOL, VIA NORFOLK, VIR.—par steamship Henry Anning—4405 balles coton.

TRUXILLO, ETC.—par steamship Wilhaven—11,500 [illegible] 20,946 pieds bois de charpente 58 colis divers.

HAVRE—par steamship Whitby—6966 balles coton 1555 douves.

UTILLA—par steamship S Oteri—10 colis divers.

PIANOS

—DE—

PLEYEL

—CHEZ—

Louis Grunewald Co., Limited,

18 rue Baronne et 127 rue du Canal.

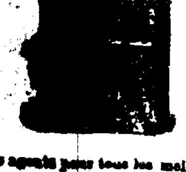

Seuls agents pour tous les meilleurs

Pianos Américains,

Steinway, Sohmer, Knabe, Behr, Sheninger, Fischer, Mehling et Pease,

Au plus bas prix, au comptant, ou payables en Versements mensuels très faciles.

MUSIQUE

de tous les principaux éditeurs, ainsi que les dernières publications.

S'adresser au magasin de musique de

LOUIS GRUNEWALD CO., LIMITED,

NOUVELLE-ORLEANS.

1er oct—1an

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Thomas Bishop et de sa femme.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—No 28,141.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. Spear, encanteur. Bureau, No 2 1/2 rue Carondelet.—JEUDI, 31 octobre 1889, à 11 heures A. M., il sera vendu, rue [illegible], entre Lopez et Rendon, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 29 octobre 1889, pour le compte de la dite succession:

Un lot de meubles, trains, [illegible], poules, etc.

Conditions—Comptant. 27 oct—oc 31.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Thomas Bishop et de sa femme.

No 28,141—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. Spear, encanteur—Bureau No 2 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 30 novembre 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commune Place, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 24 octobre 1889, il sera vendu à midi, pour compte de la succession:

Un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet No 138, borné par les rues d'Hémécourt, Lopez, Rendon et Banks(?), désigné comme lot No 2, et mesurant 30 pieds 10 pouces de face à la rue d'Hémécourt sur 169 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

27 oct—27—29 16 23 30 nov

PAR HOEY & O'CONNOR.

Bouilloires, Machinerie, Outils, etc., etc.

—A L'ENCAN—

Succession d'Adam Thomson.

No 27,679—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—NICHOLAS J. Hoey, Encanteur, Bureau No 17 rue Carondelet, JEUDI, 7 novembre 1889, à midi, en vertu d'un ordre de l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, il sera vendu, à l'encan, sur les lieux, coin des rues St-Joseph et Commerce—

Deux bouilloires et devants (fronts); 2 petites citernes (une en fer); un [illegible]; un mâ[illegible]; une bouilloire en cuivre, poêle et scie; une pompe, une cage à volaille, une "Bwen [illegible]"; un moulin à riz, un lot de tuyaux et un lot d'objets divers.

Conditions—Comptant avant livraison.

27oct—nov 3 3 7

Actions de banques, d'assurances et autres, à l'encan.

Succession d'Adam Thomson.

No 27,679—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 9 novembre 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, il sera vendu à l'enchère publique, les actions de valeurs suivantes, à savoir—

Quarante-sept actions de la banque du Canal.
Trente-neuf actions de la banque du Peuple.
10 actions de la banque Nationale Hibernia.
Quarante-sept actions de la New Orleans Insurance Company.
Vingt actions de la Merchants Mutual Insurance Company.
Dix actions de la Factors & Traders Insurance Company.
Vingt-deux actions de la Home Insurance Company.
Cinq actions de la Sun Mutual Insurance Company.
Cinq actions de la New Louisiana Jockey Club.
Trois actions du Sugar Exchange.
Deux actions de N. O. Produce Exchange.

Conditions—Comptant avant transfert.

27 oct—27—2, 3, 9 nov.

DATE DE FONDATION, 1805

COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

New Orleans Insurance Company of New Orleans.

Etablie en 1805.

BUREAUX: 3 rue Carondelet, entre Canal et Commune.

Capital - $500,000

J. TUYES, Président.
A. SCHREIBER, Vice Président.
JOSEPH A. HINCKS, Secrétaire.

Assure contre les risques de feu, de mer et de rivières, aux taux les plus réduits.

DIRECTEURS:

CHAS. T. DUGAZON, EDWD. J. BOBET, PIERRE POUTZ, E. GALLY, E. PATTO, A. SCHREIBER, CHAS. E. SCHMIDT, W. G. VINCENT, JULES TUYES, E. LABOUISSE, SIM. PITOT, J. W. HINCKS.

24 fév '89—1an.

Succession de W. L. Palmer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 28,165—Division D—Attendu que Jas M. Bel[illegible] a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'être nommé administrateur de la succession de feu W. L. Palmer, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LEONARD, Greffier.

17oct—17 23 28